

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Groupe thématique des affaires européennes, de 12h15 à 13h45.**Attention les horaires de l'après-midi sont modifiés : Séance de 13h30 à 16h30.*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications Mme la Présidente rappelle la modification d'horaire de ce jour: reprise des travaux à 13h30 au lieu de 14h, fin de ceux-ci à 16h30 au lieu de 17h. Elle précise que le point 17 de l'odj sera traité à 13h30.			
	2.	Dépôts Interpellations: Pierre-Yves Rapaz, Claudine Dind et consorts Postulats: Bernard Borel et consorts, Philippe Ducommun et consorts, Michel Miéville et consorts			
TRAITE	3.	(10_INT_420) Interpellation Nicolas Rochat et consorts - Transferts des réserves excédentaires des caisses maladie : quelle SUPRAsolidarité en faveur des assuré-e-s vaudois-e-s ? (Souhaite développer) M. le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard répond immédiatement à l'interpellation. M. le député Nicolas Rochat considère cette réponse comme définitive. Il dépose une détermination consistant en un vœux suite à cette réponse immédiate. Celle-ci est adoptée par 109 oui, 6 non et 10 abstentions. Elle est ainsi transmise au Conseil d'Etat.	DSAS		
RENV-COM	4.	(10_MOT_112) Motion Frédéric Haenni et consorts demandant l'harmonisation de la loi vaudoise sur la fumée avec les pratiques des autres cantons romands permettant aux casinos les mêmes aménagements pragmatiques que ceux consentis dans les cantons de Fribourg, Jura, Genève, Valais ainsi que dans celui de Berne (Ne souhaite pas développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures) Soutenue par plus de 20 députés, la motion est renvoyée à l'étude d'une commission.	DSAS, DEC		

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	5.	(10_MOT_113) Motion Grégoire Junod et consorts pour une loi sur les projets d'agglomération et la constitution d'un fonds cantonal d'investissement (Ne souhaite pas développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures) Contrairement à ce qui est mentionné par erreur sur l'ordre du jour, le motionnaire souhaite développer. Soutenue par plus de 20 députés, la motion est ensuite renvoyée à l'étude d'une commission.	DFIRE, DEC, DINF		
RENV-COM	6.	(10_POS_206) Postulat Michel Miéville et consorts intitulé rendre les parents négligents aussi responsables (Souhaite développer et demande le renvoi au CE avec plus de 20 signatures) Une demande de renvoi en commission (oui) est opposée à la demande de renvoi au Conseil d'Etat (non): la demande de renvoi en commission est préférée par 76 oui, 35 non et 5 abstentions.	DFJC		
OA	7.	(327) Exposé des motifs et projets de lois (EMPD N° 1 du projet de budget 2011) - sur l'impôt 2011 - modifiant la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI) (Suite des débats) (1er débat) (suite 1er débat): Loi sur l'impôt 2011: art. 1 accepté à l'unanimité. Art. 2, amdt Rau (coefficient à 153.0%) refusé par 37 oui, 81 non et 8 abstentions. Au vote nominal, l'amdt Rau est refusé par 37 oui, 82 non et 8 abstentions. Au même art.2, amdt Dolivo (remplacement de la 2ème phrase) refusé par 50 oui, 66 non et 10 abstentions. Art. 2 accepté avec quelques abstentions. Art. 3 à 6 acceptés sans discussion. Art. 7, amdt Freymond Cantone refusé par 56 oui, 64 non et 6 abstentions. Au vote nominal, l'amdt est refusé par 62 oui, 65 non et 3 abstentions. Art. 7 accepté avec quelques avis contraires et abstentions. Art. 8 à 15 acceptés sans discussion. Fin du 1er débat. (1er débat): Loi modifiant la loi sur les impôts directs cantonaux: entrée en matière acceptée par 113 oui, 7 non et 2 abstentions. Art. 118 accepté avec quelques avis contraires et abstentions. Art. 2 accepté avec quelques avis contraires et abstentions. Fin du 1er débat.	DFIRE.	Grognuz F. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité), Rau M. (Minorité)	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	8.	(270) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires extérieures du Canton de Vaud 2008-2009 Les conclusions de la commission (acceptation du rapport), sont acceptées à l'unanimité.	DFIRE	Wehrli L.	
OA	9.	(299) Exposé des motifs et projet de : - loi modifiant la loi du 8 mai 2007 sur le Grand Conseil - décret autorisant le Conseil d'Etat à ratifier la Convention relative à la participation des Parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger (Convention sur la participation des parlements, CoParl)(1er débat) (1er débat): entrée en matière sur le projet de loi acceptée à l'unanimité. Art. 61 accepté à l'unanimité. Entrée en matière sur le projet de décret acceptée avec une abstention. Art. 1 accepté avec deux abstentions. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des 2/3) est acceptée par 100 oui et 6 abstentions. (2ème débat): projet de loi: art. 61 accepté. En vote final, le projet de loi est accepté avec une abstention. Projet de décret: art. 1 accepté. En vote final, le projet de décret est accepté avec une abstention. Fin du 2ème débat.	DFIRE.	Wehrli L.	
RENV-CE	10.	(10_POS_174) Postulat François Cherix et consorts concernant la définition d'une stratégie vaudoise en matière de politique européenne Les conclusions de la commission (prise en considération du postulat) sont acceptées avec plusieurs avis contraires et abstentions.	DFIRE	Wehrli L.	
TRAITE	11.	(10_INT_331) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alessandra Silauri et consort intitulée Bilan et avenir, pour le canton, des relations bilatérales avec l'UE	DFIRE.		
RENV-T	12.	(10_INT_421) Interpellation Philippe Ducommun - Le radar est-il en phase de devenir un nouvel indicateur des finances publiques ? (Souhaite développer)			28/09/2010

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	13.	(10_INT_422) Interpellation Jérôme Christen et consorts intitulée "Le système de rémunération "Decfo-Sysrem" permet-il de mener une politique intelligente en matière de ressources humaines ?" (Ne souhaite pas développer)			28/09/2010
RENV-T	14.	(10_INT_423) Interpellation Pierre-Yves Rapaz - Le nouveau parking de Vennes va-t-il contraindre des centaines de personnes à payer un tarif exorbitant ? (Souhaite développer)			28/09/2010
RENV-T	15.	(10_INT_424) Interpellation Jacques Nicolet - Le SECRI ne pourrait-il pas faire preuve de plus d'égard à l'endroit des syndicats et des communes de ce canton ? (Ne souhaite pas développer)			28/09/2010
RENV-T	16.	(10_POS_207) Postulat Jacques Nicolet et consorts - Redonnons vie au coeur de nos villages en densifiant l'habitat dans les volumes construits (Souhaite développer et demande le renvoi au CE avec plus de 20 signatures)			28/09/2010
RENV-CE	17.	(10_RES_039) Résolution Cesla Amarelle et consorts concernant la loi fédérale sur les étrangers (Souhaite développer) Au vote, la résolution est acceptée par 66 oui, 59 non et 5 abstentions.			
RENV-T	18.	(295) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à vendre, dans le cadre de l'assainissement du parc immobilier de l'Etat de Vaud, le bien-fonds portant le numéro de parcelle 10'253 du cadastre de la Commune de Lausanne, comprenant l'immeuble du "Lausanne-Moudon", pour un montant de CHF 3'000'000.- (2ème débat) (Majorité absolue des membres du Grand Conseil requise)	DINF.	Mercier P.A.	28/09/2010

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	19.	(320) Exposé des motifs et projet de décrets - accordant un crédit d'investissement de CHF 6'642'000.- destiné à financer l'assainissement énergétique du bâtiment Centre Blécherette 1, au Mont-sur-Lausanne - accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 5'684'000.- destiné à financer l'assainissement énergétique du bâtiment Ecole Professionnelle de Commerce, à Lausanne - accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 30'014'000.- destiné à financer l'assainissement énergétique du bâtiment Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion, à Yverdon-les-Bains (1er débat)	DINF.	Labouchère C.	28/09/2010
RENV-T	20.	(280) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit d'étude n° 2 de CHF 4'950'000.- pour financer les études complémentaires en vue de la construction de la nouvelle route de liaison RC 177 entre le pôle de développement de Vufflens-la-Ville/Aclens et la jonction autoroutière de Cossonay sur les communes d'Aclens, Vufflens-la-Ville et Pent haz et Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation André Marendaz concernant le projet de la route de liaison entre le pôle de développement Aclens-Vufflens-la-Ville et la jonction autoroutière de Cossonay, RC 177(1er débat)	DINF.	Ducommun P. (Majorité), Mahaim R. (Minorité)	28/09/2010
RENV-T	21.	(276) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Daniel Mange et consorts pour la création d'une quatrième piste sur la bretelle semi-autoroute Ballaignes-Orbe	DINF.	Maillefer D.O.	28/09/2010
RENV-T	22.	(246) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jacques Perrin et consorts demandant une modification de certaines règles en matière d'adjudication de marchés publics, notamment par l'introduction d'une clause sociale et la prise en compte fiscale de l'effort de formation fait par les entreprises	DINF.	Zwahlen P.	28/09/2010
RENV-T	23.	(10_MOT_104) Motion André Marendaz et consorts concernant l'entretien des routes cantonales en traversée de localités et demandant qui fait quoi	DINF	Renaud M.	28/09/2010
RENV-T	24.	(09_POS_171) Postulat Jean-Michel Favez au nom du Groupe socialiste visant à la réalisation d'installations solaires-thermiques sur les bâtiments publics	DINF, DSE	Jungclaus Delarze S. (Majorité), Pache R. (Minorité)	28/09/2010

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	25.	(09_INT_315) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Régis Courdesse concernant l'utilisation du bois pour l'agrandissement de la HEIG-VD	DINF.		28/09/2010
RENV-T	26.	(10_INT_324) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Valérie Schwaar et consorts interrogeant si Lausanne verra le bout du tunnel	DINF.		28/09/2010
RENV-T	27.	(10_INT_339) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation José Durussel intitulée Les pare-neiges de l'Etat de Vaud restent aux dépôts	DINF.		28/09/2010
RENV-T	28.	(09_INT_282) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero et consorts demandant si, s'agissant de la CGN, le Conseil d'Etat navigue à vue	DINF.		28/09/2010
RENV-T	29.	(09_INT_285) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Labouchère et consorts concernant la CGN et demandant s'il y a le feu au lac	DINF.		28/09/2010
RENV-T	30.	(10_INT_361) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas Rochat et consorts concernant l'optimisation de ligne ferroviaire Le Brassus-Vallorbe-Lausanne : à quand une concrétisation de la part du Canton ?	DINF.		28/09/2010
RENV-T	31.	(260) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Anne Papilloud et consorts demandant de combattre la discrimination homophobe	DINT.	Aubert M.	28/09/2010
RENV-T	32.	(231) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Sandrine Bavaud et consorts pour que le canton mette fin à l'isolement, voire à l'exploitation, des femmes sans-papiers travaillant dans l'économie domestique	DINT	Jaquet-Berger C. (Majorité), Grobéty P. (Minorité)	28/09/2010
RENV-T	33.	(09_INT_318) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero demandant si les accords de Dublin obligent à renvoyer les requérants d'asile en pyjama et où est le respect des droits humains sur vol vaudois	DINT.		28/09/2010
RENV-T	34.	(10_INT_344) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Serge Melly au sujet des divers problèmes générés par les accords Dublin II	DINT.		28/09/2010
RENV-T	35.	(10_INT_351) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bernard Borel et consort : Longs emprisonnements administratifs et renvois impossibles. L'absurdité de la politique du Conseil d'Etat	DINT.		28/09/2010

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	36.	(10_INT_353) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Ducommun intitulée EVAM - bref état des lieux après 2 ans de fonctionnement	DINT.		28/09/2010
RENV-T	37.	(10_INT_355) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Yves Rapaz intitulée Politique cantonale de l'asile à l'aune des nouvelles dispositions fédérales, quelle marge de manoeuvre pour en limiter les effets sur les finances cantonales et communales	DINT.		28/09/2010
RENV-T	38.	(10_INT_347) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Ducommun, pourquoi le Département vaudois de la formation, de la jeunesse et de la culture soutient-il une violation des lois sur le travail?	DINT.		28/09/2010
RENV-T	39.	(09_INT_304) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Martinet au nom du Groupe des Verts concernant le renvoi manu militari d'un requérant d'asile mineur non accompagné	DINT.		28/09/2010
RENV-T	40.	(09_INT_307) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre Guignard demandant au Conseil d'Etat quelles mesures prend le Canton de Vaud pour éliminer le téléphone mobile et les jeux vidéos violents ainsi que pour limiter l'utilisation d'internet derrière les barreaux	DINT.		28/09/2010
RENV-T	41.	(10_INT_325) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Luc Chollet concernant l'agression gratuite de deux jeunes adolescents à Lausanne et demandant sur quels critères objectifs agit la Justice vaudoise	DINT.		28/09/2010
RENV-T	42.	(10_INT_337) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre Guignard intitulée Canton de Vaud, aujourd'hui les catholiques sont plus nombreux que les protestants	DINT.		28/09/2010

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :